

DECRET N°2004-312 DU 31 MAI 2004

portant approbation des états financiers du Centre de Promotion des Investissements (CPI) pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- **Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement;
- Vu** le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure - type des ministères ;
- **Vu** le décret n°2004-137 du 18 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;
- Vu** le décret n°99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'économie
- Vu** le décret n°98-298 du 20 juillet 1998 portant création du Centre de Promotion des Investissements (CPI) et approbation de ses Statuts et le décret n°2000 - 338 du 14 juillet 2000 qui l'a modifié;
- Sur** rapport conjoint du Ministre d'Etat Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;
- Le** conseil des ministres entendu en sa séance du 12 mai 2004;

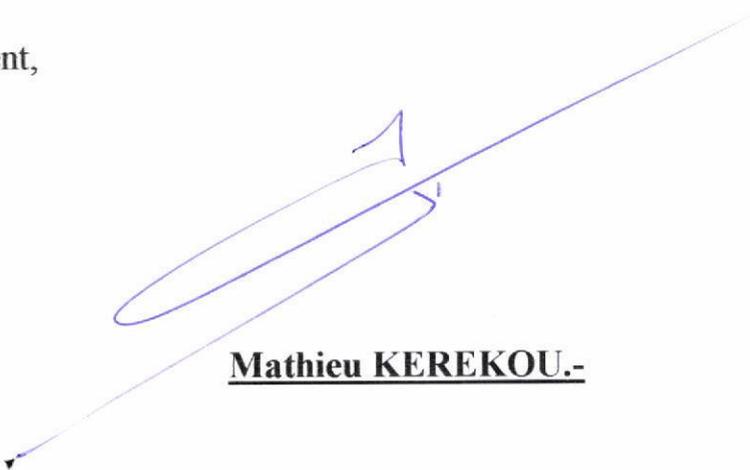
DECRETE

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers du Centre de Promotion des Investissements pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 tels qu'ils figurent en annexe.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 mai 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé du Plan,
de la Prospective et du Développement



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPPD 4 MFE 4
Autres ministères : 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-
DLC3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPARR-FDSP 02- JO 1.